

Le Panthéon de l'industrie : journal hebdomadaire illustré

I. Le Panthéon de l'industrie : journal hebdomadaire illustré. 1897.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

dant deux ans, des soldats allemand couchèrent, sans s'en douter (heureusement), au-dessus de cette provision d'excellente eau-de-vie, qui ne put être retirée de sa cachette qu'en 1872, époque à laquelle la grange fut transformée en chai ; quant au trou rudimentaire, il devint une vaste cave.

Il reste aujourd'hui 130 hectolitres de cette excellente eau-de-vie 1865 ; c'est là un stock qui n'embarrassera jamais son heureux propriétaire et que nous croyons unique en son genre. Plus heureuse que les soldats prussiens de l'année terrible, la clientèle de M. Flinois pourra déguster à son aise cette délicieuse eau-de-vie.

Nous goûtons encore un cognac 1875 parfait aussi et qui ne demande qu'à valoir de tous points son aîné, pourvu que les consommateurs lui en laissent le temps.

Nous voici dans le chai aux kirchs ; les qualités de ce spiritueux d'élite ne sont plus à vanter. Celui de M. Flinois, fait avec des cerises dont les noyaux ont été soigneusement détachés, par suite avec la chair seule de ce fruit savoureux, doit à cette particularité une délicatesse de parfum toute spéciale. C'est certainement là un produit qui s'impose comme sans rival et nous sommes certain d'être bon prophète en prédisant que le jury bruxellois doit lui réserver une consécration officielle de premier ordre.

Que voilà déjà de bonnes choses ! Et plus d'un lecteur, sans doute, de se dire, avec un sourire tant soit peu ironique, que le rédacteur de cette chronique, s'il continue à déguster de si aimables spiritueux, pourrait bien ne pas achever sa tâche. Rassurez-vous, ami lecteur, j'approche de la fin. Et, cependant, non, car j'allais oublier un quatrième produit, bien original celui-là, le cidre.

Toutes les personnes qui ont été en Normandie et qui ont bu sur place l'exquise boisson des Normands, le jus de la pomme, le cidre, enfin, seront d'accord avec nous pour affirmer qu'aucun breuvage ne désaltère aussi bien que celui-là et qu'en même temps, il n'en est pas de plus agréable ni de plus parfaitement hygiénique. Un très grand nombre de Parisiens sont d'ailleurs de cet avis et la consommation du cidre, à peu près inconnue il y a un demi-siècle dans la capitale, y a pris un développement considérable.

Le difficile est comme toujours de trouver de bon et vrai cidre et on livre quantité de cidres qui n'ont que de lointains rapports avec le jus de la pomme. Le cidre de M. Flinois, fabriqué avec des pommes de Normandie et avec un soin tout particulier, constitue une boisson agréable autant que saine, hygiénique et rafraîchissante.

C'est le moment de dire que M. Flinois fait aussi le commerce des pommes à cidre et cela dans de fortes proportions, puisqu'il s'agit, bon an mal an, d'un millier de wagons.

Ces divers produits ont du reste obtenu déjà des médailles d'or et des grands prix à Paris, à l'exposition générale d'alimentation, et à Bruxelles, cette année même, au grand concours de distillerie, eaux et limonades gazeuses.

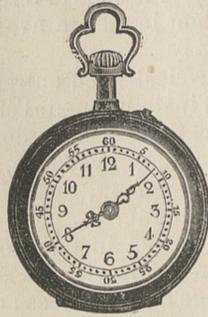
L'ancienneté de cet établissement constitue à elle seule, d'ailleurs, un sûr garant de sa valeur. Fondé en 1860 sous la raison sociale Flinois père et fils, par le grand-père et le père du chef actuel, il est dirigé par celui-ci depuis 1891.

Les quatre produits dont nous avons parlé avec détails ne constituent qu'une partie de cette vaste entreprise qui a pour but le commerce si complexe des vins et spiritueux en général.

M. Flinois est, en outre, dépositaire pour la région de nombre de liqueurs de marque, parmi lesquelles le rhum Negrita, le Saint-Raphaël-Quinquina, le goudron Glacquesin, le triple-sec Cointreau, etc.

Déjà considérable, la clientèle de M. Flinois s'étend dans plusieurs régions de la France et commence à prendre de l'importance même à l'étranger. Grâce, d'une part, à la qualité exceptionnelle de tout ce qui sort des caves de Flavy, d'autre part à l'activité et à la compétence commerciale de M. Flinois, cette clientèle ne peut qu'augmenter sans cesse et nous nous en félicitons. Le public est en effet trop souvent intoxiqué

par des boissons alcooliques défectueuses ; les maisons qui ne livrent que des spiritueux irréprochables ne sauraient être trop recommandées. Elles sont dignes de toute la faveur des gourmets et de toute l'estime des hygiénistes.



WATERBURY

La Montre « POLO ».



L'HORLOGERIE est une des industries qui se sont le plus transformées dans ces dernières années, grâce à la puissance de production et à la perfection de l'outillage mécanique, et grâce surtout à l'énorme production de certains établissements.

Parmi ceux-ci, il faut citer en première ligne les Usines Waterbury, des Etats-Unis, qui détiennent le record de l'importance de la production et celui du perfectionnement de l'outillage.

En effet, il sort chaque jour de cette manufacture l'énorme quantité de 2,500 montres entièrement terminées et réglées. C'est ce qui explique les prix extraordinaires de bon marché auxquels cette fabrique livre des montres qui sont des merveilles de solidité, d'élégance et de précision. La Waterbury est la seule fabrique du monde produisant des quantités aussi considérables, et cela explique la vogue toujours croissante de ses produits.

Depuis deux ans environ, l'Agence Waterbury a créé en Suisse des ateliers spéciaux, outillés avec les derniers perfectionnements pour la production des montres en acier et en or pour hommes et en haute fantaisie joaillerie pour dames ; ces merveilles, il nous a été donné de les voir, 20, boulevard Montmartre, à Paris, au siège de l'Agence Waterbury, où le sympathique directeur a bien voulu nous soumettre les dernières créations de la fabrique.

Parmi celles-ci, nous avons pu admirer la célèbre montre *Polo*, le dernier chef-d'œuvre de cette puissante Société ; la *Polo* réunit au cachet de la montre de style les hautes qualités de précision et de solidité et est vendue à des prix vraiment incroyables pour une telle perfection. Les résultats de réglage de la *Polo* équivalent à ceux d'un chronomètre de grand prix et nous sommes surpris que l'on puisse établir à des conditions aussi modestes des pièces aussi perfectionnées.

Il est juste d'ajouter que ces montres sont vendues directement au détail par la fabrique sans être grevées des énormes bénéfices que prélèvent généralement les intermédiaires : maisons de gros d'abord, détaillants ensuite. Nous pouvons dire avec juste raison que la *Polo* est le plus grand succès du siècle en horlogerie, et ce succès est vraiment mérité.

Nous terminerons cette étude par un conseil à nos lecteurs dont ils nous sauront gré certainement. C'est de faire un tour à la célèbre maison du 20, boulevard Montmartre, où ils pourront admirer ces merveilles d'élégance, de bon goût et de bon marché. Nous signalerons entre autres les petites montres de dames en or ciselé par des artistes et celles en décors joaillerie qui sont offertes à des prix si minimes qu'on a peine à le croire.

Nous engageons nos lecteurs qui n'auraient

pas l'occasion de visiter les magasins de vente de Waterbury de demander le catalogue illustré au directeur de l'Agence Waterbury, 20, boulevard Montmartre, à Paris, qui se fera un plaisir de le lui adresser gratis franco par retour du courrier.



UNE VISITE

A LA

BRASSERIE DE FLAVY-LE-MARTEL



ADIS, il y a seulement vingt ans, la boisson pour ainsi dire nationale de la France était le vin. Nos admirables vignobles donnaient des récoltes suffisantes pour répondre à tous les besoins du public et il ne serait venu à l'idée de personne de chercher une autre boisson que celle dont notre sol nous avait si libéralement pourvus.

Mais les maladies de la vigne sont venues, le phylloxéra a détruit une grande partie de nos vignobles et la production a diminué d'une façon considérable. Dans ces conditions, l'usage de la bière, boisson essentiellement saine et nutritive, s'imposait, et le public l'a compris. Seulement, la bière ne s'était guère fabriquée en France jusqu'ici ; on la faisait surtout en Allemagne et il était fort peu séduisant pour nous de devenir tributaires de l'industrie germanique.

Puis les gourmets prétendaient que les brasseurs français n'étaient pas arrivés à la même perfection que les brasseurs tudesques. Nous aurions donc assisté à ce fait déplorable : les consommateurs français se résignant à enrichir les producteurs allemands, si certains brasseurs, en perfectionnant leur outillage, en apportant le plus grand soin à leur fabrication, ne nous avaient sauvés de cette humiliation. Aujourd'hui, il existe chez nous des brasseries produisant des bières excellentes ; nous venons d'en avoir une nouvelle preuve dans l'Aisne, à Flavy-le-Martel, en visitant la brasserie dirigée par M. Dubois.

Fondée il y a trente-cinq ans, elle avait depuis longtemps une grande renommée dans la région. Ces dernières années, M. Dubois donna à l'entreprise une vigoureuse impulsion en améliorant l'outillage et les procédés, en profitant des progrès réalisés par la science industrielle moderne.

On sait que la première condition pour obtenir de bonne bière est d'avoir à sa disposition de bonne eau et en quantité. M. Dubois dispose d'un puits qui fournit une eau excellente en abondance. Quant aux matières premières qu'il emploie, il les choisit avec le plus grand soin, de qualité irréprochable et provenant des meilleurs centres de production. A ceci se joint un outillage de premier ordre.

Voici d'abord un générateur nouvellement installé et un moteur de vingt chevaux, puis les cuves-matières, les chaudières, etc., tout cela du dernier modèle. Nous remarquons que le travail mécanique est poussé ici au plus haut point :

Voici un bac pour oxygéner la bière, fort heureusement installé parmi la verdure d'arbres fruitiers.

Voici une dynamo et des accumulateurs qui dotent de l'éclairage électrique toute l'usine, y compris les caves. Ces dernières sont particulièrement bien installées ; l'aération y est parfaite et le froid y est transmis par un système de tuyaux émanant d'une puissante machine à acide carbonique. Les murs, enduits d'un vernis-émail, sont d'une blancheur éclatante et permettent d'obtenir une propreté absolue.

M. Dubois fabrique les bières à fermentation haute, indubitablement plus hygiéniques que celles dues au procédé par fermentation basse.

La bière blonde de Flavy s'expédie en fûts. Elle est fort appréciée par une nombreuse clientèle dans toute la région et jusqu'à Paris, et a obtenu des médailles d'or et un diplôme d'honneur à Paris en 1896 et 1897.

On peut dire que la brasserie de Flavy-le-Martel a contribué pour sa bonne part à la vulgarisation des bières françaises et au triomphe de notre brasserie sur l'importation étrangère.

Nous aurons à parler prochainement de la *Société coopérative d'Epargne et de Crédit*, actuellement en formation, et qui présente des avantages sur lesquels il nous paraît utile d'attirer l'attention de nos lecteurs.

L'ANTHRACITE ET LA GRILLE RICHARDS pour le chauffage des chaudières.

RAR suite du développement industriel de plus en plus considérable, et de l'emploi de plus en plus étendu des machines à vapeur, qui en est la conséquence, l'atmosphère des villes est viciée d'une manière très fâcheuse, et finira, si l'on n'y met bon ordre, par devenir irrespirable.

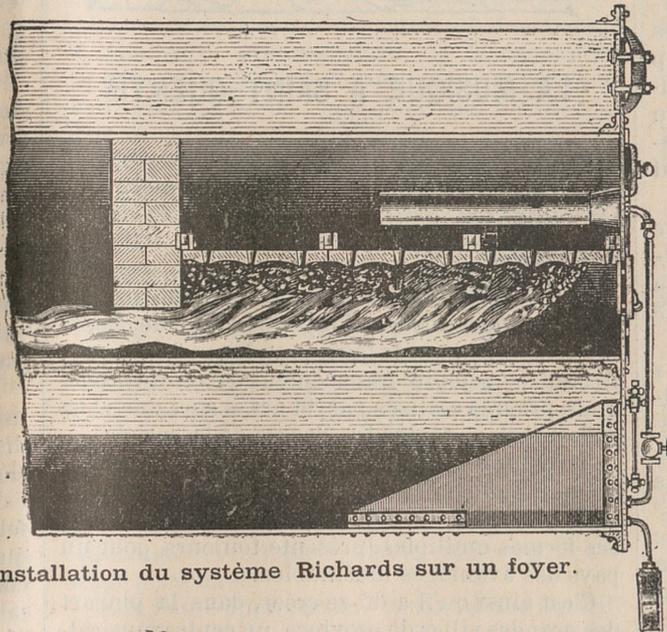
La chose est même si évidente, que les tentatives les plus nombreuses et les plus variées ont été faites pour réaliser la fumivorité, c'est-à-dire l'absorption des fumées au moyen de dispositions spéciales des chaudières. Beaucoup d'appareils ont été imaginés pour obtenir ce résultat, et n'y ont réussi, il faut le dire, que très imparfaitement.

Du reste, on est parti en général d'un principe faux : on a voulu supprimer les fumées abondantes des foyers industriels après qu'elles se sont produites, alors qu'il était beaucoup plus logique de chercher à les empêcher de se produire en faisant usage d'un combustible qui ne fume pas.

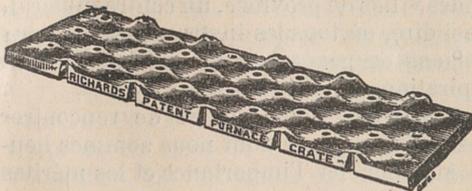
Car ce combustible existe ; tout le monde le connaît : c'est l'antracite.

Seulement, l'antracite n'a guère été jusqu'ici employé que pour le chauffage domestique. On ne s'en servait pas dans le chauffage industriel, parce que sa combustion nécessitait des transformations onéreuses dans la construction des chaudières et dans les conditions du tirage.

Mais aujourd'hui tout est changé, grâce à la création du système Richards, qui, contrairement à tous les autres systèmes, est d'une application très simple et peu dispendieuse.



Installation du système Richards sur un foyer.



Plaque remplaçant les grilles ordinaires.

Le système des foyers Richards, grâce auquel l'usage de l'antracite dans le chauffage industriel est déjà très répandu en Angleterre, ne nécessite aucune transformation essentielle de la chaudière, et son application n'entraîne qu'une dépense variant de 600 à 1,000 fr., c'est-à-dire très inférieure à celle qu'exige l'application des autres systèmes.

Il consiste dans le remplacement des barres ordinaires par des plaques de fonte perforées de trous coniques, et dans l'arrivée sous ces plaques d'un jet de vapeur pris sur un tuyau de distribution. Ce jet, qui utilise environ 1/4 0/0 de la vapeur, augmente le tirage, et, grâce à lui, la combustion de l'antracite est complète.

Donc, on peut ainsi faire usage d'un combustible qui ne donne ni suie, ni fumée, et réaliser une économie pouvant être évaluée à 15 0/0 sur les meilleurs charbons, à 50 0/0 sur les combustibles inférieurs. Ajoutons que la chaudière se réchauffe beaucoup moins. L'économie totale est donc considérable, et la dépense initiale ne tarde pas à être amplement remboursée.

Quand le tirage des cheminées est mauvais, le jet de vapeur le rend excellent ; s'il est bon, le jet de vapeur a pour effet d'empêcher une grande partie du calorique d'être entraînée à l'extérieur.

On peut très bien brûler ainsi les fines d'antracite, et tous les charbons de petite dimension.

Plus de trois mille maisons emploient déjà le système Richards, dont les avantages sont si évi-

dents. Nous avons eu sous les yeux un grand nombre de certificats attestant les excellents résultats qu'on en a obtenus dans les premiers établissements d'Angleterre, notamment à la papeterie de Soho-Wooburn, à la fabrique de savons Pears Soap and Co, etc. Ce système a été adopté par la municipalité de Londres, les Compagnies de chemins de fer, un grand nombre d'établissements industriels, enfin par l'Etat lui-même au musée de Kensington et au palais de justice ; en France, par la maison de santé d'Arcueil, etc.

Mais pour que ce système donne le maximum de satisfaction aux industriels qui en font usage, il faut faire usage des anthracites du Pays de Galles, dont la supériorité sur les anthracites français et belges n'est pas contestable.

Il existe précisément à Paris (6, rue d'Amboise) un *Syndicat des Anthracites purs du Pays de Galles*, qui a le monopole pour la France, et qui, voulant généraliser l'emploi de ce combustible si pratique, fait gratuitement l'installation du système Richards. Nous avons à peine besoin de faire remarquer quels avantages présente pour le public cette vente directe de la production à la consommation, qui permet des prix extrêmement bas. M. Compagnon, le sympathique directeur de ce syndicat, aura certainement fort à faire, d'ici peu de temps, pour répondre à toutes les commandes.

Nous sommes persuadé, en effet, que ce combustible sera adopté par toutes nos usines, et que,

lors de l'Exposition de 1900, le système Richards, ayant fait partout ses preuves, verra la suprême consécration de son grand succès.

Nous aurons à reparler très prochainement de cette Société.

EXPOSITION DE BRUXELLES

TISSAGE ET BRODERIE MÉCANIQUES



DANS le monde industriel, on reconnaît universellement la supériorité de nos tisseurs français. La plupart des Expositions donnent des preuves remarquables de cette supériorité, et l'Exposition de Bruxelles, notamment, ne laisse aucun doute à cet égard.

Nous y avons noté particulièrement l'exposition d'une maison qui s'est acquis à juste titre une grande réputation, et qui, par les spécimens qu'elle expose, montre qu'elle a porté cette industrie au plus haut point de perfection : nous voulons parler de la maison de tissage et broderies mécaniques de MM. H. Fera et Co, de Saint-Quentin.

On remarque surtout, parmi les spécimens de sa fabrication qu'elle expose, de magnifiques tissus pour rideaux et un grand choix d'articles